

CHARTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DU COMITÉ DU RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON DE BASKETBALL

Le Comité du Rhône et Métropole de Lyon de Basketball sensible à la protection de l'environnement, demande aux clubs de bien vouloir s'engager à réduire leur impact environnemental en signant cette « Charte du développement durable ».

Pour se faire, le Comité aspire à cibler certains points jugés essentiels à la réalisation de cet objectif.
Gestion des anciens équipements:

Ne jeter plus vos anciens équipements, faites une bonne action en contactant M. CHAPPON Quentin au 06 35 24 05 03.
Vous ferez une bonne action. Il organise une collecte début juin pour un envoi au Burkina.

Mutualisation des achats

Pour vos achats, voici quelques propositions :
Voici le catalogue basket à destination des clubs :

<https://fr.calameo.com/read/004763861d3ff761b60a7>

<https://fr.calameo.com/read/0047638610dc21f56e6fa>

https://it4v7.interactiv-doc.fr/html/catalogue_objets_personnalises_pdf_735/

Thème 1 :
préserver l'environnement

Sensibiliser aux émissions
carbone (inciter au covoiturage
ou utiliser les transports en
commun pour se rendre aux
matches

Réduire les déchets
(ex : proposer des sirops au lieu
de sodas = moins de bouteilles)

Favoriser le circuit court lors des
achats

Thème 2 :
informer et former

Formation sur le tri des déchets

Réduction de la consommation
énergétique

Thème 3 :
actions à venir

Mutualisation des achats

Recyclage de l'ancien matériel

Divers